

# *Communiqué*

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

---

**« Le député de Saint-Maurice – Champlain fera tout le nécessaire en Chambre pour supporter la communauté atikamekw afin qu'elle obtienne les compensations qui lui reviennent dans le contexte d'une telle catastrophe. »**

---

Shawinigan, le lundi 31 mai 2010 – De retour du Haut-St-Maurice, où il s'est rendu en fin de semaine dernière pour appuyer les gens évacués et encourager les équipes qui combattent les violents feux, **le député de Saint-Maurice – Champlain a tenu à faire le point sur cet événement tragique.**

« J'ai survolé en hélicoptère les zones sinistrées en compagnie de messieurs Simon Coccoo, chef du Conseil de bande de Wemotaci, et Normand Beaudoin, maire de La Tuque. Nous avons constaté l'ampleur des dégâts et la ténacité des brasiers. C'était impressionnant et très troublant, » a d'abord commenté Jean-Yves Laforest. Le député s'est par la suite rendu au centre de commandement des opérations où il s'est entretenu avec les dirigeants de la SOPFEU et de la sécurité civile. **« Pour moi, il était primordial de signifier tout mon appui et ma compassion aux citoyens déplacés, » a expliqué le député qui s'est bien sûr rendu à l'école Champagnat pour rencontrer les résidents de Wemotaci.**

## **Question au Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien**

Comme Jean-Yves Laforest l'avait mentionné jeudi dernier, il a profité de sa présence à la Chambre des communes vendredi passé pour questionner le Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien sur la situation critique en Haute-Mauricie : **« Le ministre des Affaires indiennes peut-il nous dire qu'elles sont les mesures qu'il entend prendre pour apporter rapidement de l'aide à ces milliers de personnes en détresse ? »** Le secrétaire parlementaire du ministre a alors confirmé que le ministère était au fait des événements et que les fonctionnaires travaillaient sur le dossier en collaboration avec le gouvernement du Québec.

## **Jean-Yves Laforest appuiera les demandes de Simon Coccoo auprès du gouvernement fédéral**

Étant en contact régulièrement avec le chef de Wemotaci, **le député de Saint-Maurice – Champlain fera tout le nécessaire en Chambre pour supporter la communauté atikamekw afin qu'elle obtienne les compensations qui lui reviennent dans le contexte d'une telle catastrophe.** « J'ai parlé à monsieur Coccoo aujourd'hui et il m'a mentionné que l'évaluation de la situation aujourd'hui est moins problématique qu'hier étant donné le changement de direction des vents. J'ai profité de cette conversation pour lui transmettre des informations concernant la réserve autochtone Kashechewan en Ontario qui a été compensée par le gouvernement fédéral

lors de l'évacuation de cette communauté en 2006. « **La demande du chef de bande, à l'effet de déclarer le territoire de Wemotaci zone sinistrée, sera sûrement évaluée par le Ministère fédéral des Affaires indiennes en fonction de critères déjà établis. Mais je tiens à l'assurer dès maintenant de tout mon appui dans toutes les demandes de compensation financières qu'ils feront auprès du gouvernement fédéral, y compris celle de déclarer ce territoire zone sinistrée.** » a conclu le député.

- 30 -

**Renseignements :**

**Amélie Désaulniers Gélinas  
Responsable des communications  
Saint-Maurice – Champlain  
Téléphone : 819-538-5291  
Cellulaire : 418-366-1082**